

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

COMMUNE DE TOUROUA

STRUCTURE INTERNE DE
GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUÉ DIVISION

TOUROUA COUNCIL

INTERNAL STRUCTURE FOR
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT
OF PUBLICS TENDERS

ADDITIF N°004/A/CTRA/SIGAMP/2026
PORTANT RECTIFICATION A LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°005/DCO/CTRA/SIGAMP/CIPM/2026 DU 26/08/2026

RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU
POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHÂTEAU 10M3 + 04 BORNES FONTAINES)
DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE DOUNDEHI ET MALITI-LONGO, COMMUNE DE
TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

Le Maire de la Commune de Tourova, Maire d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires de l'Avis de Demande de Cotation Ouverte ci-dessus citée que certains éléments de la Demande de Cotation (DC) y relatif sont modifiés de la manière suivante :

1- Avis de Demande de Cotation Ouverte

Au lieu de :

6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de Tourova, sise à la Mairie de Tourova au plus tard le **23/09/2026 à 11 heures** précise. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le **23/09/2026 à 12 heures** précises.

Lire :

6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de Tourova, sise à la Mairie de Tourova au plus tard le **23/09/2026 à 11 heures** précise. Cependant, tous les dépôts qui seront effectués le **23/09/2026** seront reçus à Garoua au lieu-dit SYNCUBE derrière l'ancien Préfecture de Garoua à coté du Palais de Justice où aura lieu l'ouverture des plis des offres. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le **23/09/2026 à 12 heures** précises.

Le reste sans changement.

Le présent Additif sera publié et enregistré partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/BE (pour information)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

Tourova, le 21/09/2026

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Département de la Benoué
Le Maire
Mamadou Ganda
Maire de TOUROUA